



Comptabilité

- [L'information financière en période d'incertitude | Portail numérique mis à jour](#)
- [Résumé des récentes réponses aux consultations](#)

Sustainability reporting

- [Durabilité selon les IFRS | Exemples d'informations à fournir](#)
- [Protocole des GES | Mise à jour des directives relatives aux émissions du champ d'application 2](#)
- [La Semaine du climat à New York et la voie vers la COP30 | Reprise de la webémission](#)

Comptabilité

L'information financière en période d'incertitude | Portail numérique mis à jour

En cette période d'incertitude accrue, les investisseurs et les autorités de réglementation recherchent de la clarté dans votre rapport annuel. Ils veulent savoir en quoi votre organisation est touchée, la façon dont vous relevez les défis, quels sont les jugements, les estimations et les hypothèses sur lesquels vous vous appuyez, et comment vous avez réajusté le tout dans les états financiers. Vous devez donc vous attendre à ce que vos rapports soient examinés de façon plus approfondie.

Utilisez notre portail numérique sur l'information financière en période d'incertitude pour vous aider à rédiger des rapports financiers clairs. Le portail a été entièrement mis à jour et fournit des renseignements utiles sur un large éventail de sujets en vertu des normes IFRS® de comptabilité.

Pour en savoir plus [consultez le portail](#) (en anglais).

Résumé des récentes réponses aux consultations

Nous avons soumis nos réponses aux consultations suivantes :

- IASB | Suivi après mise en œuvre de l'IFRS 16, Contrats de location | [Lettre de consultation](#) (en anglais)
- IFRS Interpretations Committee (le « Comité ») | Mises à jour des décisions concernant le programme de travail du Comité pour l'IFRS 18, États financiers : [Présentation et informations à fournir](#) | [Lettre de consultation](#) (en anglais)

Information sur la durabilité

Durabilité selon les IFRS | Exemples d'informations à fournir

Les normes IFRS® d'information sur la durabilité accordent une certaine souplesse dans la présentation des informations significatives sur les possibilités et risques liés à la durabilité. Les organisations peuvent adapter les informations à fournir à leurs circonstances et aux exigences locales afin de raconter leur histoire de manière stratégique.

Or, plusieurs organisations se demandent quelles informations elles devaient inclure, à quel endroit et sous quelle forme.

Nos exemples d'informations à fournir peuvent être utiles. Cette collection de plus de 40 exemples illustratifs constitue une ressource pratique pour guider et inspirer les organisations dans la présentation de l'information pour tous les aspects qui sont au cœur des normes. Elle illustre un éventail d'options pour servir de catalyseur à la réflexion et pour démontrer la flexibilité et l'adaptabilité intégrées dans les normes, ainsi que les liens entre elles.

[En savoir plus](#) (en anglais).

Protocole des GES | Mise à jour des directives relatives aux émissions du champ d'application 2

Les organisations devraient changer la manière dont elles calculent et déclarent leurs émissions du champ d'application 2 en vertu des nouvelles propositions du Protocole des gaz à effet de serre (« Protocole des GES »). Les changements proposés ont une portée très large et sont significatifs. Ils ont une incidence tant sur les émissions fondées sur l'emplacement que sur celles fondées sur le marché.

Les propositions concernant les directives relatives au champ d'application 2 du Protocole des GES donnent le coup d'envoi à une série de consultations qui visent à mettre à jour les normes et les directives du Protocole des GES à l'intention des entreprises.

Réfléchissez à la manière dont les changements proposés auraient une incidence sur votre organisation. Ils pourraient vous obliger à changer les types d'instruments que vous pouvez utiliser, ainsi que la manière dont vous mesurez les émissions.

Donnez votre avis : les consultations sur les propositions se tiendront jusqu'au 19 décembre 2025.

[En savoir plus](#) (en anglais).

La Semaine du climat à New York et la voie vers la COP30 | Reprise de la webémission

Alors que les questions liées au développement durable et aux changements climatiques demeurent en tête de l'ordre du jour des chefs de direction, notre webémission donne l'occasion d'écouter le point de vue des leaders de KPMG qui étaient sur le terrain lors de la Semaine du climat à New York et présents à la COP30 cette année.

Cette séance fait le tour des développements récents pour les entreprises et présente des analyses sur les principales tendances et les événements mondiaux dans ce domaine.

[Visionnez la vidéo](#) (en anglais).

[Haut](#)

Votre société est-elle prête pour les IFRS?

Soyez bien informés grâce à KPMG au Canada

Communiquez avec notre équipe canadienne



Elliot Marer
Associé – RGT
Leader national,
Services-conseils
en comptabilité
[emarer@kpmg.ca](#)



Sarah Pénin
Associée, service-conseils
en comptabilité
[spenin@kpmg.ca](#)



Yael Woodward Amaral
Leader national du service de l'information
financière avant et après une transaction
[ywoodward@kpmg.ca](#)



Tyan Bakker
Associé, Services-conseils
en comptabilité
[tyanbakker1@kpmg.ca](#)

[Abonnez-vous pour recevoir les résumés de recherche et des informations de KPMG au Canada.](#)



[kpmg.ca/IFRS](#)



[Nous suivre](#) | [Joignez vos commentaires aux communications](#) | [Me abonner](#) | [Consultez les pratiques de confidentialité](#)
[Contact](#) | [Pratiques de KPMG en matière de confidentialité en France](#) | [Page d'accueil](#)

Le présent message vous a été envoyé par [KPMG](#). Si vous souhaitez recevoir d'autres communications de KPMG (portales de nos publications (pourtant vous intéressent), ou encore, si vous ne voulez plus recevoir de messages électroniques de KPMG, allez sur le portail d'abonnement de KPMG.

Nous avons à cœur de gagner votre confiance et de développer des relations durables en vous offrant un service exceptionnel. Il en va de même pour nos communications avec vous.

Nos associés nous ont recommandé d'inclure certains avis de non-responsabilité dans nos messages. Plutôt que de les inclure ici, nous portons à votre attention les liens suivants qui contiennent le texte complet de ces avis.

[Avis de non-responsabilité concernant la confidentialité de l'information et la destruction de données](#)

[Avis de non-responsabilité concernant les services fiscaux](#)

© 2025 KPMG S.L.L. / K.P.M.G., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés.

Le présent bulletin contient des informations de l'IFRS® Foundation qui sont protégées par le droit d'auteur. Tous droits réservés. Elles ont été reproduites par KPMG S.L.L. / K.P.M.G., avec la permission de l'IFRS Foundation. Les droits de reproduction et d'utilisation sont expressément interdits. Pour de plus amples informations sur l'IFRS Foundation et sur les droits d'utilisation de ses informations significatives, visitez le site [www.ifrs.org](#).

Avis de non-responsabilité : Dans la mesure permise par les lois applicables, l'IASB, l'ISSB et l'IFRS Foundation déclinent expressément toute responsabilité vis-à-vis de quiconque se soit relié aux recommandations ou dommages de quelque nature que ce soit (y compris, sans s'y limiter, la responsabilité découlant d'actes de négligence ou d'omission), les dommages directs et indirects, les dommages-intérêts punitifs, les pénalités et les frais, pouvant découler de la présente publication ou d'une traduction de celle-ci.

Les informations contenues dans la présente publication n'ont pas valeur de conseil et ne devraient pas substituer aux services d'un professionnel ayant les compétences appropriées.

« ISSB® » est une marque de commerce, et « IFRS® », « IASB® », « IFRIC® », « IFRS for SMEs® », « IAS® » et « SIC® » sont des marques déposées de l'IFRS Foundation et sont utilisées sous licence par KPMG S.L.L. / K.P.M.G. sans réserve des conditions générales énoncées dans le présent document. Veuillez communiquer avec l'IFRS Foundation pour savoir dans quels pays les marques de commerce sont utilisées et/ou déposées.